



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 6 août 2012 à 19h00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

**Sont présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

**Est absent :**

Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
---------------------------	---------

**Est aussi présente :**

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

**19 h 00**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2012-008 :  
LES GENS QUI VEULENT SE FAIRE ENTENDRE PAR LES MEMBRES DU  
CONSEIL AVANT QU'ILS SE PRONONCENT SUR LA DEMANDE SONT  
INVITÉS PAR LE MAIRE À PRENDRE LA PAROLE : aucun commentaire**

**DEMANDE DE LA CARRIÈRE TREMBLAY À LA COMMISSION DE LA  
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC:  
LES GENS QUI VEULENT SE FAIRE ENTENDRE PAR LES MEMBRES DU  
CONSEIL AVANT QU'ILS SE PRONONCENT SUR LA DEMANDE SONT  
INVITÉS PAR LE MAIRE À PRENDRE LA PAROLE :**

Résumé des commentaires :

Richard Daigle : consultant mandaté par la Carrière Tremblay explique la demande et confirme que les marges de recul avant (chemin) ne sont pas respectées.



Mario Tremblay : selon lui les marges sont respectées car les matériaux entreposés servent à leur usage personnel uniquement. Le dynamitage d'une partie de la montagne a servi à l'agrandissement de la cour du garage.

Clément Tremblay : rappelle que la famille Tremblay opère la carrière depuis fort longtemps et qu'il ne comprend pas pourquoi la municipalité tente de les empêcher d'opérer.

Janique Courchesne : demande au conseil de reporter leur décision parce qu'il y a erreur sur le numéro du rang dans l'avis public paru dans La Gatineau et qu'elle n'a pas eu la permission de consulter la demande au préalable. Madame Courchesne a également déposé une lettre.

Marie-Claire Tremblay : rappelle que sa famille a perdu toute qualité de vie à cause des opérations de la Carrière en plus des effets néfastes sur leur santé, la qualité de l'eau et de l'air et la valeur des propriétés avoisinantes.

Paul Courchesne : appuie les propos de Marie-Claire Tremblay

Ange-Aimée Courchesne : appuie les propos de Marie-Claire Tremblay

Andrée Courchesne : a déposé une lettre afin de faire part au conseil de ses préoccupations concernant les opérations de la Carrière Tremblay.

### **Les membres du conseil se retirent de la salle de 19 h 30 à 19 h 35**

Le maire informe les gens que la municipalité a retenu les services de l'ingénieur Éric Saumure de la MRC VG afin de les conseiller dans ce dossier.

### **Ouverture de la séance 20 h**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 20h00 devant environ 25 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

<b>0.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
--

- |  |
|--|
| 0.1 Ouverture de la séance   |
| 0.2 Adoption de l'ordre du jour  |
| 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 |
| 0.4 Rapport d'activités du Maire du mois de juillet 2012               |

<b>1.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
-------------------------------------

- |   |
|---|
| 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour juillet 2012 |
| 1.2 Acceptation des déboursés de juillet 2012                 |
| 1.3 ADMQ : Colloque de zone                                   |
| 1.4 COMBEQ : adhésion   |
| 1.5 CSST  |

<b>200 SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------------------------

- |                               |
|-------------------------------|
| 2.1 SSI Visite des résidences |
|-------------------------------|



### **3.00 TRANSPORT**

- 3.1 Contrat d'entretien des chemins d'hiver
- 3.2 Déchiqueteuse à branches
- 3.3 Rond-point chemin de la Belle-Baie – ponceaux défectueux
- 3.4 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier
- 3.5 Demande d'autorisation d'afficher – M. Ghislain Morin

### **4.00 HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT**

- 4.1 Association du Lac des îles pour l'environnement (ALIE) AGA
- 4.2 Association des lac Edja, Caya et Roberge : AGA
- 4.3 Association du bassin versant du lac Blue Sea
- 4.4 Association pour la protection de l'environnement du lac Latourelle (APELL)
- 4.5 Climat Municipalité : accusé de réception
- 4.6 Écocentre Vallée-de-la-Gatineau : matériel électronique et règlement de tarification 2011-226
- 4.7 Centre de transfert et Écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau : pamphlet
- 4.8 SEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau

### **5.00 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

- 5.1 Fondation du Centre de Santé VG : tournoi de Golf bénéfice
- 5.2 Appui contre la réforme du régime d'assurance-emploi

### **6.00 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 6.1 Demande de dérogation mineure 2012-008
- 6.2 Carrière Tremblay: demande CPTAQ
- 6.3 Journée de démonstration de la ferme
- 6.4 Barrière chemin Blue Sea nord au panneau de Bienvenue
- 6.5 Café Le Rassem'Bleu
- 6.6 Développement économique Canada – Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire
- 6.7 Lettre de M. Jacques Laberge – La Petite Séduction
- 6.8 Comptes-rendus du comité de gestion – Une Vallée pour demain – Horizon 2025

### **7.00 LOISIRS ET CULTURE**

- 7.1 CSHBO Terrain de soccer synthétique
- 7.2 Comité Technique en Loisirs : formation
- 7.3 Cahier des Loisirs automne hiver
- 7.4 Blue Sea en Fête
- 7.5 Blue Sea en Fête – remerciements
- 7.6 Terrain de tennis
- 7.7 Rallye Perce-Neige
- Ajout 7.8 Club Optimiste : Tournoi familial



**8.00 CORRESPONDANCE**

**9.00 VARIA**

**10.00 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11.00 FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2012-08-186**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 6 août 2012 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons avec les ajouts suivants :

7.8 Club Optimiste : Tournoi familial

**ADOPTÉE**

**2012-08-187**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 JUILLET 2012**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 juillet 2012 est reportée à la séance de septembre 2012.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de juillet 2012

---

**2012-08-188**

**ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN JUILLET 2012 ET DES REMISES À PAYER**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :



QUE les salaires nets versés pour les périodes 27 à 30 de juillet 2012 et qui totalisent un montant de 21 445,45 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 11 649,27\$ pour les salaires versés en juillet 2012 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 784,40\$ pour le mois de juillet 2012 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 2 101,27\$ pour le mois de juillet 2012 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**2012-08-189**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS DE JUILLET 2012**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE les déboursés de juillet 2012 qui totalisent un montant de 157 847,76 \$ sur le journal des déboursés nos 138, 139 et 140 soient acceptés.

**ADOPTÉE**

**2012-08-190**

**COLLOQUE DE LA ZONE OUTAOUAIS DE L'ADMQ**

CONSIDÉRANT QUE le colloque annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec se tiendra les 13 et 14 septembre 2012 au Château Cartier à Gatineau;

CONSIDÉRANT que les frais de participation sont de 210\$ plus les taxes par participants;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et la directrice générale adjointe sont intéressées à participer à cette activité;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve les inscriptions de la directrice générale et de la directrice générale adjointe au colloque de zone qui se tiendra les 13 et 14 septembre 2012 et que les frais inhérents à cette activités leurs soient remboursés.

**ADOPTÉE**



**2012-08-191**

**COMBEQ : ADHÉSION**

CONSIDÉRANT que Monsieur Christian Michel est en poste depuis le 2 juillet 2012 à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement ;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun, dans les fonctions de son travail, que M. Michel adhère à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ);

CONSIDÉRANT que les frais annuels d'adhésion sont de 206.95\$ (taxes incluses) pour un 2<sup>e</sup> membre;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'adhésion de M. Christian Michel à la COMBEQ au montant de 206.95\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Commission de la Santé et de la sécurité du travail

Dépôt d'une lettre de la CSST informant la municipalité qu'elle pourrait bénéficier d'une session d'information de deux heures sans frais afin de prendre connaissance du portrait de notre dossier. L'administration communiquera avec la CSST pour fixer une rencontre.

---

NOTE : SSI visite des résidences – formulaire proposé

Suite à l'adoption de leur résolution 2012-R-AGF203 la MRC VG recommande aux municipalités locales d'utiliser le formulaire proposé lors des vérifications du fonctionnement des avertisseurs de fumée conformément aux exigences du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

Le directeur en informera les pompiers. Une formation est à venir.

---



NOTE : Contrat d'entretien des chemins d'hiver

Le contrat des chemins d'hiver saisons hivernales 2010-2011 et 2011-2012 est échu depuis le 31 mars 2012 et peut être renouvelé sur acceptation du conseil municipal et de l'entrepreneur avant le 5 septembre 2012 pour la période n'excédant pas le 31 mars 2014 (2 ans);

Le conseil souhaite ajouter les chemins privés du Lac-Roberge et Eugénie. L'administration communiquera avec l'entrepreneur pour confirmer son désir de prolonger le contrat.

La confirmation suivra à la séance de septembre.

---

NOTE : Déchiqueteuse à branches

Reporté à une séance ultérieure

---

NOTE : Rond-point chemin de la belle-baie

Trois ponceaux seront remplacés afin d'enrayer un problème de drainage récurrent. Dépenses d'entretien.

---

NOTE : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier :

Dépôt d'une lettre du ministre délégué aux transports, Norman MacMillan, accordant une subvention de 40 000\$ pour l'amélioration du chemin du Lac-Edja Est consistant en des travaux de rechargement et de drainage incluant le creusement et le reprofilage de fossés.

---

**2012-08-192**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHER – M. GHISLAIN MORIN**

CONSIDÉRANT que M. Ghislain Morin a fait parvenir une demande d'autorisation pour l'installation d'une enseigne publicitaire qui serait érigée au 21, chemin Blue Sea nord pour la compagnie « Confederation Log & Timber Frame »;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil refuse la demande d'installation d'une nouvelle enseigne au 21, chemin Blue Sea nord.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Association du lac des Iles pour l'environnement (A.L.I.E.)

Dépôt du bulletin de l'APELL Volume 21, No.1  
L'assemblée générale annuelle se tiendra le 11 août 2012.

---

NOTE : Association des lacs Edja, Caya et Roberge

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 1<sup>er</sup> septembre 2012

---

**2012-08-193**

**ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA**

CONSIDÉRANT QUE lors de la 4<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'association qui se tenait le 28 juillet 2012 le président fondateur Marc Grégoire a annoncé qu'il ne sollicitera pas un autre mandat mais qu'il resterait actif en tant que membre;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite qu'une lettre soit acheminée à monsieur Grégoire afin de souligner son implication dans la création de l'association et le remercier pour tout le travail qu'il a effectué depuis 2008 afin de protéger et mettre en valeur le bassin versant du lac Blue Sea pour les générations futures.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Association pour la protection et l'environnement du Lac Latourelle (APELL)

Dépôt du bulletin de L'APELL Volume 21, No.1  
Assemblée générale annuelle 21 juillet 2012.





---

NOTE : Ministère du développement durable, de l'environnement et des Parcs.

Dépôt d'un accusé de réception pour le formulaire de demande d'aide financière pour le programme Climat municipalités.

---

NOTE : Écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau

Dépôt d'un courriel annonçant la récupération sans frais du matériel électronique qui est maintenant assujéti au Règlement sur la récupération et la valorisation de produits.

La tarification qui a été adoptée par règlement 2011-226 sera modifiée en conséquence lors d'une séance ultérieure de la MRC VG.

Nouvelle liste des matières recyclables : les sacs de plastique sont maintenant acceptés chez Tricentris.

---

NOTE : Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre de la Vallée de-la-Gatineau

Dépôt du projet de dépliant bilingue du centre qui sera distribué à toute la population de la MRC VG.

---

NOTE : SEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau

Tel que convenu lors du dernier colloque tenu à Maniwaki un comité spécial a été formé par l'ABV des 7. Ce comité s'est réuni à Blue Sea le 22 juin 2012 afin de discuter de l'avenir du comité SEAUvegarde. Le président Claude Bonhomme y a également annoncé sa démission en vigueur le 29 juin 2012.

Le mandat du comité SEAUvegarde ne sera pas reconduit mais ils examineront la possibilité de mettre sur pied une fédération autonome des associations de lacs sur le territoire de la MRC VG.

Marc Grégoire a accepté la présidence du comité intérimaire.

---



**2012-08-194**

**FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE le 15<sup>e</sup> tournoi annuel de golf-bénéfice de la fondation du centre de santé Vallée-de-la-Gatineau se tiendra le 7 septembre 2012 au Club de Golf 3 Clochers de Maniwaki;

CONSIDÉRANT QUE les profits de cette journée permettront l'achat de mobilier pour une chambre de soins palliatifs au Foyer Père Guinard et l'achat d'équipement médical pour le CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau.

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise un montant de 100\$ pour l'inscription du maire Laurent Fortin au tournoi de Golf.

**ADOPTÉE**

**2012-08-195**

**APPUI CONTRE LA RÉFORME DU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI**

CONSIDÉRANT QUE la CSN (Confédération des Syndicats Nationaux) sollicite l'appui des municipalités de la MRC VG contre la réforme du régime d'assurance-emploi mise en avant par le gouvernement Harper;

CONSIDÉRANT QUE la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleuses et les travailleurs les plus précaires;

CONSIDÉRANT QUE cette réforme vise les prestataires dits « fréquents », c'est-à-dire les personnes qui ont présenté trois demandes de prestations et qui ont touché plus de 60 semaines de prestations au cours des cinq dernières années;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement exigera que ces chômeuses et ces chômeurs acceptent tout travail dans un rayon de 100 kilomètres de leur résidence à compter de la septième semaine de chômage à un salaire équivalent à 70% de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure vise particulièrement les travailleurs saisonniers qui doivent recourir au régime année après année;

CONSIDÉRANT QUE d'autres changements pénaliseront particulièrement les prestataires des régions éloignées tout en alourdissant les procédures juridiques



permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition des conseils arbitraux, des juges-arbitres et des mécanismes d'appel constitue un frein à l'accès à la justice;

CONSIDÉRANT QUE ces changements proposés représentent une menace pour les travailleurs de l'industrie de la construction et pour l'économie des régions, particulièrement les régions où le travail saisonnier est très important, par exemple celles qui vivent de la pêche, de la foresterie, du tourisme ou de l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité, entre autres dans le secteur manufacturier.

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Blue Sea :

Exige du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motifs valables les travailleuses et les travailleurs de notre région;

Exige du gouvernement fédéral d'être consultés sur toutes les réglementations qui pourraient avoir un impact pour les travailleuses et les travailleurs de notre région.

**ADOPTÉE**

**2012-08-196**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2012-008**

CONSIDÉRANT QUE madame Martine Roy et monsieur Robert Couvillon ont déposé une demande de dérogation mineure le 16 mai 2012 pour la propriété située au 30 chemin Dénommé (Lot 11-6 rang 8 Canton de Bouchette – Zone V-129A) afin de permettre la construction projetée d'un bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article C du règlement modificateur 97-05-05 du règlement de zonage 93-03-15B la marge riveraine du bâtiment principal doit être de 17 mètres dans la sous zone V-129A et qu'elle serait plutôt de 14,05 mètres de la zone humide du côté est du bâtiment projeté tel qu'illustré



sur le plan du dossier 12M-150-1 minute 6485 préparé par Ghislain Auclair Arpenteur-géomètre avec le groupe AGBR.SAT en date du 24 mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article C du règlement modificateur 97-05-05 du règlement de zonage 93-03-15B la marge riveraine du bâtiment principal doit être de 17 mètres dans la sous zone V-129A et qu'elle serait plutôt de 15,35 mètres du lac Allard du côté sud du bâtiment projeté tel qu'illustré sur le plan du dossier 12M-150-1 minute 6485 préparé par Ghislain Auclair Arpenteur-géomètre avec le groupe AGBR.SAT en date du 24 mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 6.3.1.4.1 du règlement de zonage 93-03-15B la marge latérale doit être de 6 mètres et qu'elle serait plutôt de 3,20 mètres du côté ouest du bâtiment projeté tel qu'illustré sur le plan du dossier 12M-150-1 minute 6485 préparé par Ghislain Auclair Arpenteur-géomètre avec le groupe AGBR.SAT en date du 24 mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 16 juillet 2012 et que celui-ci recommande au conseil l'approbation de la demande tel que déposée;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié dans le Journal La Gatineau le 19 juillet 2012;

Il est proposé par Isabelle Clément et résolu à l'humanité:

QUE ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2012-008 tel que présentée et accorde les dérogations suivantes :

Marge riveraine du côté est du bâtiment projeté de 2.95 mètres  
Marge riveraine du côté sud du bâtiment projeté de 1.65 mètres  
Marge latérale du côté ouest du bâtiment projeté de 2.8 mètres

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Carrière Tremblay et fils : demande à la CPTAQ

La décision du conseil est reportée à une séance ultérieure car les membres souhaitent approfondir l'étude de la demande.

La conseillère Isabelle Clément demande au consultant mandaté par la Carrière Tremblay, Richard Daigle qu'il fournisse une autorisation écrite de son employeur, la MRC VG, qui l'autorise à agir comme consultant dans ce dossier.



---

NOTE : CLD Vallée de-la-Gatineau :

Invitation à une journée de démonstrations sur les nouvelles productions : soya et petits fruits.

Le 2 août à 10h à la ferme des Patry de Messines.

---

**2012-08-197**

**BARRIÈRE SUR LE CHEMIN DE BLUE SEA NORD AU PANNEAU DE BIENVENUE**

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du terrain où est situé le panneau de Bienvenue, Madame Carole Foucault autorise la municipalité à construire un accès et à y installer une barrière;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des transports du Québec a émis un permis à la municipalité pour construire un accès qui a été terminé le 8 août 2012;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les dépenses relatives à la construction de l'accès et à l'installation d'une barrière.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Café le Rassem'Bleu

Reporté à une session ultérieure

---

NOTE : Développement économique canada :

Dépôt d'information sur le fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire

---

NOTE : Lettre de Jacques Laberge



Dépôt d'une lettre proposant à la municipalité de s'inscrire à l'émission la petite séduction pour 2013.

Envoyer un accusé de réception et l'informer des démarches déjà en court.

---

NOTE : Une vallée pour demain – Horizon 2025

Dépôt du compte-rendu du comité de gestion des rencontres tenues le 9 mai, 23 mai et 5 juin 2012

---

**2012-08-198**

**CSHBO TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE**

CONSIDÉRANT QUE l'intérêt manifesté par la direction de la CÉHG de réaliser un terrain synthétique pour la pratique du football et du soccer;

CONSIDÉRANT que la CSHBO veut être le porteur du dossier pour la réalisation de l'étude de faisabilité;

CONSIDÉRANT que la CSHBO, en collaboration avec l'Association régionale de soccer de l'Outaouais (ARSO), désire s'impliquer, avec divers partenaires, pour valider la faisabilité de ce dossier, au profit de la population de la Haute-Gatineau et de la population étudiante;

CONSIDÉRANT la résolution 2012-CC-115 de la CSHBO qui autorise son service des ressources matérielles à amorcer les démarches pour réaliser l'étude de faisabilité en vue de la construction d'un terrain synthétique;

CONSIDÉRANT que la CSHBO contribuera au développement des sports et loisirs chez les jeunes et à la qualité de vie des Maniwakiens et de la population environnante;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la CSHBO dans ce dossier;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale, Madame Josée Parsons, à signer pour et au nom de la municipalité de Blue Sea, la lettre d'appui au projet d'aménagement d'une surface extérieure de gazon synthétique à la polyvalente de Maniwaki pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE**



**2012-08-199**

**COMITÉ TECHNIQUE EN LOISIRS : FORMATION**

CONSIDÉRANT QUE Jennifer Nolan la coordonnatrice en loisirs de la MRC VG a fait parvenir une offre de service aux municipalités afin de connaître leur intérêt pour une formation en gestion d'événements pour les membres du comité technique;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil informe Madame Nolan de son intérêt à participer à la formation en gestion d'événements pour un montant de 1 095\$ qui serait réparti entre les participants.

**ADOPTÉE**

**2012-08-200**

**CAHIER DES LOISIRS AUTOMNE HIVER**

CONSIDÉRANT QUE ce le service des loisirs de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau travaille présentement à l'élaboration de la troisième édition du « Cahier des Loisirs et de la Culture »;

CONSIDÉRANT QUE 10 200 exemplaires seront distribués par le service publi-Sac, qui rejoint toutes les municipalités dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ainsi que dans certains points de service stratégique afin de rejoindre les villégiateurs et les nouveaux arrivants dans la région;

CONSIDÉRANT QU'un quart de page nous est offert gratuitement et il est toutefois possible d'utiliser plus d'espace au prix de 50\$ le quart de page supplémentaire et 150\$ pour une page complète;

CONSIDÉRANT QUE ce cahier facilite l'accès aux loisirs à la population et d'autre part, il permet aux organismes à but non lucratif et aux municipalités de faire connaître leurs attraits;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'une page de publicité pour un montant de 150\$ afin de faire connaître nos attraits.

**ADOPTÉE**



---

NOTE : Blue Sea en Fête

Le bilan sera déposé à une séance ultérieure  
Une rencontre des membres du comité est prévue le 15 août pour faire le compte rendu de l'évènement.

---

NOTE : Blue Sea en Fête

Dépôt d'une lettre de remerciements de Madame Raymonde Tremblay pour lui avoir permis de faire connaître ses talents de compositrice-interprète.

---

**2012-08-201**  
**TERRAIN DE TENNIS**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite qu'une affiche soit installée sur la clôture du terrain de tennis informant les gens que seule la pratique du tennis y est permise et que le port de chaussures à semelle non marquante est obligatoire.

**ADOPTÉE**

**2012-08-202**  
**RALLYE PERCE-NEIGE**

CONSIDÉRANT QUE le maire Laurent Fortin informe les membres du conseil que les organisateurs du Rallye Perce Neige ont manifesté de l'intérêt à ajouter un parcours sur le chemin du Lac Profond pour les éditions futures;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil est favorable à l'idée d'ajouter le chemin du Lac Profond au parcours du rallye et souhaite en discuter plus longuement avec les organisateurs du rallye.

**ADOPTÉE**





---

NOTE : Club Optimiste de Blue Sea

Le maire Laurent Fortin félicite Monsieur Raymond Tremblay pour le succès qu'a remporté le 25e tournoi de balle familial qui a eu lieu le 4 et 5 août 2012.

---

Période de questions

**2012-08-203**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 6 août 2012 soit close à 21 h 05.

**ADOPTÉE**

*Laurent Fortin*  
Maire

*Josée Parsons*  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière